

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Lucé (28)
5 Rue Jules Ferry
28110 Lucé

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** Commune de Lucé (28)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21280218500141

Code postal / Ville : 28110 Lucé**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 24T29**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Service Commande Publique - Tél : +33 237256850 - Mail : marches.publics@ville-luce.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - DC1 / DC2 ou DUME

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Copie du ou des jugement(s) prononcé(s) si le candidat est en redressement judiciaire

Capacité économique et financière : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Capacités techniques et professionnelles : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- Liste des principales prestations effectuées similaires au projet au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Technique d'achat : Accord-cadre**Date et heure limite de réception des plis :** Lundi 17 février 2025 - 12:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) :** Pouvoir Adjudicateur : commune de Lucé**Critères d'attribution :** Prix:50 points

Technique:40 points

Environnemental: 10 points

Section 4 : Identification du marché**Intitulé du marché :** Travaux ponctuels d'entretien de la voirie publique et privée communale

Classification CPV : 45233141

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution : Commune de Lucé (28110)

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

- Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date de remise des offres
- Accord-cadre à bons de commande et marchés subséquents
- Durée: période initiale de 24 mois, reconductible 1 fois pour une période de 24 mois.
- Par période: montant minimum 100 000€ HT ; montant maximum: 2 500 000€ HT
- Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre de l'accord-cadre dans le cadre d'une procédure négociée, sans publicité ni mise en concurrence.
- Le délai de paiement des sommes dues tels que acomptes, règlements partiels définitifs éventuels et solde est de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'acheteur

Date d'envoi du présent avis

15 janvier 2025